



canton de
Vaud

DEIS
DFJC

SOUTIEN AUX APPRENTIS ET AUX ENTREPRISES FORMATRICES

CONTEXTE

MESURES

QUESTIONS

25.05.2020

Fédération vaudoise des entrepreneurs

Tolochenaz

BIENVENUE

PHILIPPE LEUBA

Conseiller d'Etat

DEIS

CONTEXTE

ENJEUX

Les indicateurs sont inquiétants
Il faut agir et réagir

Retard / absence de
formation initiale = coût
énorme pour la société

Apprentissage et marché
du travail sont liés

Apprentissage



Insertion



Relève

3'400 apprentis
1ère année
Entreprises
privées

■ ■ ENJEUX

CESLA AMARELLE

Conseillère d'Etat

DFJC

ENJEUX





Valorisation de la formation
professionnelle

L'apprentissage garantit
l'intégration sociale



4 500 jeunes entament chaque année
un apprentissage en formation duale

Soutenir les entreprises formatrices -> signal fort



canton de
Vaud

DEIS
DFJC

SOUTIEN AUX APPRENTIS ET AUX ENTREPRISES FORMATRICES

CONTEXTE

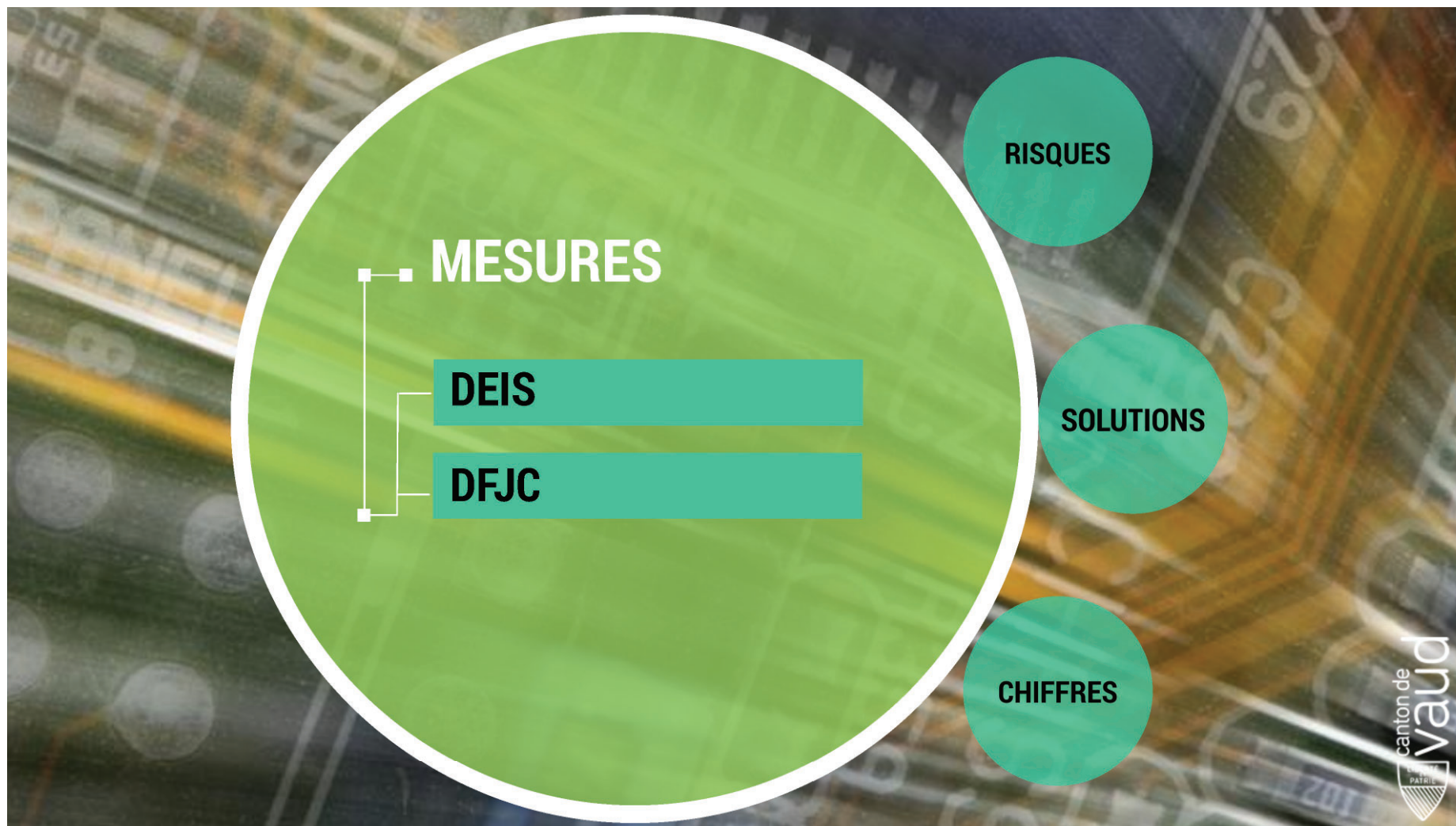
MESURES

QUESTIONS

25.05.2020

Fédération vaudoise des entrepreneurs

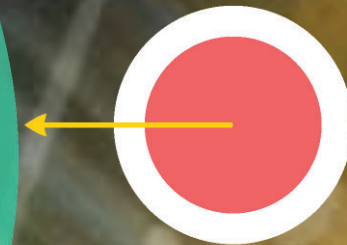
Tolochenaz



Les employeurs sous pression renoncent à engager de nouveaux apprentis en août 2020

Des entreprises en difficultés licencient également leurs apprentis

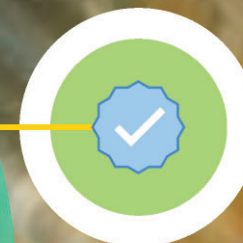
Soutenir, développer et maintenir les places d'apprentissage



Modalités

SOLUTIONS

Subvention 1/2 salaire annuel des apprentis qui débiteront leur apprentissage cet été



Subvention 1/2 salaire annuel des apprentis de 2ème et 3ème années qui auront subi un licenciement économique



Modalités

- Ces mesures sont subsidiaires à une éventuelle intervention fédérale allant dans le même sens
- Ces mesures s'appliquent également aux entreprises du secteur parapublic mais seulement dans la mesure où elles sont exposées à un risque économique
- Ces mesures seront mises en œuvre par la Direction générale de l'enseignement postobligatoire (DGEP) avec l'appui du Service de l'emploi (SDE)
- Le Chef du Département de l'économie, de l'innovation et du sport et la Cheffe du Département de la formation, de la jeunesse et de la culture fixent conjointement les modalités de la mise en œuvre de ces mesures



Fonds de lutte contre
le chômage

CHIFFRES



Salaire moyen apprenti-e: 700.-/mois

Somme concernée: 14, 2 mios

(= la moitié de 3400 apprenti-e-s x 700.- x 12 mois)

Ruptures d'apprentissage par année pour
motif économique: 200 contrats

= environ 1.0 mio de francs de salaire

Estimé à 1,8 mios avec les effets de la crise

Montant total prévu: 16 millions (14,2 + 1,8)

Fonds de lutte contre le chômage

Le Fonds de lutte contre le chômage est alimenté par des dons, des legs et par un versement éventuel de l'Etat (art. 19 LEmp).

Le capital du fonds (CHF 65'307'980.50 y compris engagements et attributions connus à ce jour) permet ce versement de 16 mios de francs.





canton de
Vaud

DEIS
DFJC

SOUTIEN AUX APPRENTIS ET AUX ENTREPRISES FORMATRICES

CONTEXTE

MESURES

QUESTIONS

25.05.2020

Fédération vaudoise des entrepreneurs

Tolochenaz

CONCLUSION



QUESTIONS

